

FLASH INFO SPECIAL**FO Préfectures seul syndicat à interpeller l'administration
dès juin 2015
sur les problèmes de sécurité des préfectures et de leurs agents**

FO préfectures, a fait une déclaration spécifique ce 17 novembre 2015 au CHSCT spécial des préfectures compte tenu des derniers événements qui se sont déroulés en Ile-de-France.

FO préfectures tient à apporter son soutien à toutes les personnes atteintes, leurs familles, leurs proches ainsi qu'à tous les agents des préfectures et des sous-préfectures.

Sachez que dès le 22 juin 2015, et dans cette même instance, vos représentants FO étaient intervenus et avaient demandé dans la perspective de la réunion d'un prochain CHSCT spécial des préfectures, l'inscription du point concernant la mise en œuvre de la circulaire du 19 mars 2012 relative à la sécurité des préfectures, sous-préfectures et de leurs agents (cartographie, plan de protection...).

Sachez que seulement 44% des plans de protection sont rédigés, 49% ont été partiellement rédigés « mais » aux dires de l'administration 83% d'entre eux seraient rédigés avant l'été 2016 !!!

FO préfectures a rappelé à l'administration que cette circulaire date de 3 ans !!!

FO préfectures exige 100% de la rédaction et de la mise en œuvre des plans de sécurité.

FO préfectures reste à votre écoute pour tous problèmes de sécurité que vous pourriez rencontrer.

FO préfectures a d'ores et déjà soutenu les agents sur ces questions de sécurité et ses représentants interviennent également dans les instances locales et nationales.

N'hésitez pas à contacter vos représentants FO.

FO Préfectures vous communiquera ultérieurement d'autres informations concernant les interventions des représentants FO lors du dernier CHSCT spécial des préfectures.

